

<https://snetap-fsu.fr/Rencontre-du-Cabinet-Le-Snetap-FSU-rappelle-l-urgence-a-agir.html>



Rencontre du Cabinet - Le Snetap-FSU rappelle l'urgence à agir

- Nos Actions - Les Audiences -

Date de mise en ligne : jeudi 20 septembre 2018

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Le Snetap-FSU a rencontré, le mercredi 19 septembre, Monsieur Benoît Bonaimé, qui a pris ses fonctions lundi, en qualité de nouveau Conseiller en charge des questions d'enseignement, de recherche et des relations sociales auprès du Ministre de l'Agriculture.

Avant la rencontre prévue avec le Ministre, en intersyndicale Snetap-FSU - CGT-Agri - SUD-Rural, le 26 septembre prochain, et alors que les cours ont maintenant repris depuis 3 semaines, notre organisation souhaitait alerter le Conseiller fraîchement nommé sur les sujets qui ont mobilisé les collègues à la fin de l'année scolaire et à la rentrée. Un temps d'échange long (plus de 2h30) durant lequel le représentant du Cabinet ministériel s'est montré attentif aux différents dossiers.

En préalable de l'échange, **le Snetap-FSU avait d'abord regretté les difficultés de dialogue avec le Ministre** depuis sa nomination, particulièrement lors de la mobilisation des personnels en période d'examen et alors que plusieurs projets de textes potentiellement dangereux pour l'enseignement public étaient en cours d'élaboration.

Cette absence de bilatérale ces derniers mois explique le **tour d'horizon très large des questions abordées** : l'épée de Damoclès pesant sur l'avenir du lycée de Moissac, le plan handicap pour l'enseignement agricole en friche malgré les engagements du Ministre, la mise en oeuvre des dernières réformes éducatives nuisibles (plan étudiant et Parcoursup, loi apprentissage, réformes du Bac S, réforme du Bac STAV), l'absence de travail sur la voie professionnelle, les difficultés récurrentes sur la conduite des exercices structures, les suites indigentes du protocole PPCR "Parcours professionnels, carrières et rémunérations" (classe exceptionnelle, taux pro pro, ...), la traduction concrète du nouveau référentiel de rémunération des agents contractuels d'enseignement, des situations conflictuelles dans certains établissements de l'Enseignement supérieur, l'absence de cadrage pour l'utilisation des nouveaux outils numérique dans la formation continue des personnels (formation sécurité des personnels de vie scolaire, CapEval, ...), la situation explosive en région Centre-Val de Loire en raison d'une **DGH** notoirement insuffisante déstructurant l'offre d'enseignements facultatifs dispensés...

A ce stade et compte tenu de sa prise de fonction très récente, nous avons souhaité sensibiliser le Conseiller à l'Enseignement Agricole aux problématiques pour lesquelles nous attendons des arbitrages, des réponses ou des groupes de travail. **Bien entendu quelques uns de ces sujets seront à l'ordre du jour de la rencontre intersyndicale à venir avec le Ministre et devront trouver leur réponse à ce moment là.**

Paris le 19 septembre 20